

## La réduction des inégalités entre les hommes et les femmes doit être au cœur de la Conférence sociale

*Communiqué du Laboratoire de l'égalité – 9 juillet 2012*

Selon une enquête réalisée par Mediaprism pour le Laboratoire de l'égalité, 84 % des personnes interrogées jugent utile la Conférence sociale des 9 et 10 juillet. Bien que les répondants aient une connaissance assez partielle de la réalité des inégalités entre les femmes et les hommes, selon cette enquête, 80 % attendent de la Conférence sociale des propositions concrètes en la matière et approuvent massivement les propositions du Laboratoire de l'égalité.

Mediaprism a testé le niveau de connaissance qu'ont les répondants sur les inégalités femmes-hommes. Les personnes interrogées sous-estiment la proportion des femmes parmi les travailleurs précaires, et ont tendance à surestimer le montant moyen de la retraite des femmes ; en revanche, elles ont une meilleure connaissance des inégalités salariales :

- la part des femmes parmi les travailleurs précaires, pauvres et des salaires à temps partiel est largement sous-évaluée : 80 % pensent que ces catégories comptent moins de 4/5<sup>e</sup> de femmes, et 20 % pensent même qu'elles comptent moins de 1/5<sup>e</sup> de femmes ;
- seulement 12% des répondants sont capables de citer un écart de salaire oscillant entre 25 % et 30 % : près de 40% le sous-estiment, près de 40% le surestiment ;
- 57 % pensent que les femmes perçoivent une retraite plus élevée que dans la réalité.

Pour autant, une fois renseignées sur ces inégalités, la très grande majorité des personnes interrogées relèvent la pertinence des propositions du Laboratoire de l'égalité, particulièrement :

- le relèvement de la retraite des femmes (80%),
- un plan de rattrapage des écarts de salaire en 5 ans, assorti de sanctions aux entreprises qui ne le respecteraient pas (82 %),
- la suppression de l'impact négatif des congés familiaux qui grèvent la carrière des femmes, assortie de sanctions aux entreprises qui discriminent leurs salariées pour cette raison (79 %)
- obliger les entreprises à proposer un emploi à temps complet à l'issue d'une période de temps partiel supérieure à 6 mois, sauf exception (69 %),
- interdire, sauf exception, les emplois à temps très partiel (moins de 16 h par semaine) (60 %).

Les résultats de l'enquête de Mediaprism, réalisée en ligne du 21 au 27 juin 2012, se fondent sur un échantillon de 1 190 réponses, redressé pour le rendre représentatif de la population française.

*Le Laboratoire de l'égalité rassemble 800 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tous, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminés à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle. Les membres sont issus de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...*

*Contacts :*

**Hélène Kloeckner** (coordinatrice) 07 86 80 22 87 / [helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org](mailto:helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org)

**Olga Trostiansky** (secrétaire générale) 06 77 02 71 26

[www.laboratoiredelegalite.org](http://www.laboratoiredelegalite.org)